



Ministère de la Ville

Paris, le 26 janvier 2011

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint le protocole établi conjointement par l'Etat et la Région portant contribution commune aux débats publics relatifs aux projets de Réseau de Transport du Grand Paris et de réseau Arc Express, afin, que celle-ci puisse être communiquée, aux deux commissions particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Ministre de la Ville,

Maurice LEROY

Le Président du Conseil Régional,

Jean-Paul HUCHON

Monsieur Philippe DESLANDES  
Président de la Commission nationale  
du Débat Public  
20 avenue de Ségur  
75007 PARIS